



MASTER

Mention : Sciences Du Langage

Parcours : LADL

Bienvenue à l'université de TOURS



Livret des études

MASTER

Mention : Sciences du Langage

**Parcours : Linguistique Avancée et Description des
Langues (LADL)**

Année Universitaire 2026-2027

----- *Document à lire attentivement et à conserver* -----

SOMMAIRE

I - Présentation de la Faculté de Lettres et Langues

II - Présentation générale des études

A- Le déroulement de l'année universitaire

- L'inscription administrative et l'inscription pédagogique
- Les examens

B- Le système LMD

- Les diplômes
- Le schéma type d'un diplôme

III – Le Master de Linguistique Avancée et Description des Langues

A- Présentation générale

- Renseignements pratiques
- Organisation des études
- Débouchés

B- Présentation du Parcours de « Linguistique Avancée et Description des Langues »

- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage

Présentation du Master 1ère année (M1)

- Maquette du M1 Semestre 7
- Modalités de contrôle de connaissances du M1 Semestre 7
- Descriptif des enseignements du M1 Semestre 7
- Maquette du M1 Semestre 8
- Descriptif des enseignements du M1 Semestre 8
- Modalités de contrôle des connaissances du M1 Semestre 8

Présentation du Master 2ème année (M2)

- Maquette du M2 Semestre 9
- Modalités de contrôle de connaissances du M2 Semestre 9
- Descriptif des enseignements du M2 Semestre 9
- Maquette du M2 Semestre 10
- Descriptif des enseignements du M2 Semestre 10
- Modalités de contrôle des connaissances du M2 Semestre 10

Présentation de la faculté de lettres et langues

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Droit-Langues, Espagnol-Portugais, Italien, Langues Etrangères Appliquées (LEA), Sciences du Langage et Sociolinguistique et Didactique des Langues.**

Une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle).

Quelques chiffres

A l'Université : environ **31988** étudiants inscrits en 2025-2026 dont **3279** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Doyenne : **SOUBEYROUX Marie-Hélène**

Responsable administratif : **MARTIN Hubert**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02.47.36.64.82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02.47.36.68.35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

BOUVET Lydia, 02 47 36 66 06

**** , 02 47 36 65 67**

COUTARD Ketty, 02 47 36 66 05

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques. Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements et des responsables de filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Allemand	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Anglais	Bureau 48	gaelle.arandelle@univ-tours.fr
		laurence.choisy@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58	camille.pollonihautemaniere @univ-tours.fr
		illona.blin@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 25	aurelie.hannoun@univ-tours.fr
		stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 (1er étage)	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23	cindy.carlos@univ-tours.fr
Modules libres		
Allemand	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 (1er étage)	cyrille.malapert@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Espagnol/Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Grands textes	Bureau 48	gaelle.arandelle@univ-tours.fr
Langues et Éducation et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 7 bis	elodie.pereztalma@univ-tours.fr
P.R.I. (Politique et relations Internationales)	Bureau 58	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
	Bureau 5 de l'extension	marielle.avice@univ-tours.fr (Pour les étudiants d'échange)
	Bureau 205 - 2eme étage	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr (Référénte Administrative Handicap)

IV – Calendrier universitaire (fin de livret)

Présentation de la faculté de lettres et langues

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par une directrice assistée d'un responsable administratif.

Elle est composée de 8 départements : Allemand, Anglais, Droit-Langues, Espagnol-Portugais, Italien, Langues Etrangères Appliquées (LEA), Sciences du Langage et Sociolinguistique et Didactique des Langues.

Une filière lettres comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle).

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DÉROULEMENT DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

☐ L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** et à **chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires; il vous appartient donc d'être attentif au calendrier universitaire mis à leur disposition sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT).

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 30 septembre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) - Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens

Les évaluations se font par un ou des **contrôles continus** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un **certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.**

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'année.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, toute absence expose les étudiants boursiers à la suspension du versement de leur bourse et au remboursement des sommes perçues.

☐ Régime particulier

Certaines catégories d'étudiants (*les salariés, étudiants en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensées du contrôle continu.

En fonction de leur statut, (*les salariés, étudiants en situation de handicap, chargés de famille, ...*) certains étudiants peuvent demander à être dispensés du premier contrôle continu.

Le R.S.E permet de bénéficier **d'aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens).**

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 30 septembre 2026** (pour le premier semestre). Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Études.

B – LE SYSTEME LMD

Les diplômes

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

III- Le Master Linguistique Avancée et Description des Langues

A. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Mention de ce Master s'intitule : **Sciences du langage**, tandis que le Parcours précis s'intitule : **Linguistique Avancée et Description des Langues – LADL** (Tours).

La linguistique est l'étude scientifique du langage appréhendée à travers la diversité des langues naturelles. **La spécificité de ce Master est d'offrir aux étudiants une formation de très haut niveau en linguistique générale**, les étudiants pouvant par ailleurs (pour certains cours à choix) se spécialiser en linguistique française ou anglaise.

Le Master a vocation à accueillir des étudiants issus des Licences de Sciences du langage, de Langues et de Lettres et à les former aux métiers de la linguistique générale. Il a pour objectif de consolider la connaissance des fondamentaux indispensables et d'amener les étudiants à un niveau d'excellence nationale et internationale au terme de la deuxième année de Master. Il a également pour vocation de permettre à l'étudiant de structurer son projet professionnel et/ou leurs thématiques de recherche.

A1. Renseignements pratiques

Co-responsables de la Mention :

Mme Fabienne TOUPIN (bureau 44, fabienne.toupin@univ-tours.fr)

M. Philippe PREVOST (bureau 24, philippe.prevost@univ-tours.fr)

Co-responsables du Parcours :

M. Sylvester OSU (bureau 27, sylvester.osu@univ-tours.fr)

Mme Fabienne TOUPIN (bureau 44, fabienne.toupin@univ-tours.fr)

Le secrétariat pédagogique du Parcours est assuré par : **Mme Elodie Perez Talma**

Courriel : elodie.pereztalma@univ-tours.fr 02.47.36.66.82 (bureau 07 bis)

Ouverture au public : mardi, mercredi, jeudi : 8h-12h30 / 13h15-16h15.

Le Master dispose d'un **site internet** où figure l'essentiel des informations présentées dans cette section : <http://www.masterlinguistiquetours.com/>

Bibliothèque universitaire (section Lettres, Langues, Arts et Sciences humaines) : 02.47.36.65.04
<http://www.univ-tours.fr/l-universite/bibliotheque-universitaire-lettres-langues-arts-sciences-humaines>

Le classement par la cote Dewey fait que les ressources bibliographiques dont les étudiants du Master ont besoin pour leurs travaux (séminaires, mémoire) peuvent se trouver réparties physiquement sur différents niveaux de la bibliothèque : consulter le catalogue électronique de la bibliothèque.

A2. Organisation des études

Le Master est un diplôme consécutif à une Licence (en Sciences du langage, Langues ou Lettres), et sa préparation exige un minimum de 2 années d'études.

Ce Master s'organise autour de **4 semestres autonomes**. La première année (**M1**) comporte 4 UE à chaque semestre (correspondant à 8 séminaires à chaque semestre) ; la deuxième année (**M2**) comporte 4 UE au premier semestre (correspondant à 10 séminaires), et 1 UE au second, correspondant à un travail de recherche personnel (Mémoire de recherche).

L'inscription en M1 "Linguistique Avancée et Description des Langues" se fait sur avis de la Commission pédagogique, qui examine en particulier si la formation antérieure des candidat(e)s comporte des enseignements de Linguistique en nombre suffisant.

Peuvent s'inscrire de plein droit en M2 "Linguistique Avancée et Description des Langues" les étudiants ayant réussi l'année de M1, du même parcours, à l'Université de Tours. Dans les autres cas, l'inscription se fait sur avis de la Commission pédagogique, qui examine en particulier si la formation antérieure des candidat(e)s comporte des enseignements de linguistique en nombre suffisant.

Pour l'accès au M2 comme au M1, les étudiants non titulaires d'un diplôme français devront en outre faire la preuve de connaissances solides en français, oral comme écrit (entretien, tests organisés par le Centre Universitaire pour l'Enseignement du Français aux Étrangers -CUEFEE- ou les CEF).

Après l'acceptation de leur dossier et leur inscription administrative (au service de Scolarité de l'UFR), les étudiants doivent obligatoirement effectuer une **inscription pédagogique** auprès du secrétariat pédagogique du Master :

Chaque étudiant devra remplir un formulaire précisant ses choix de séminaires (UE4) et le remettre au plus tard le **25 septembre, au bureau TA 07bis**. Cette formalité lui attribuera une place dans les séminaires choisis.

Toute information incorrecte ou incomplète peut avoir pour conséquence l'impossibilité de participer aux contrôles et examens et de ce fait, d'obtenir le diplôme de Master.

Les responsables du Master se tiennent à la disposition des étudiants pour les accompagner dans le choix de leurs séminaires.

À l'issue du Master, **le doctorat** est ouvert aux étudiants souhaitant poursuivre dans l'une des spécialités représentées par les membres de l'équipe pédagogique, ou par les enseignants-chercheurs du Laboratoire Ligérien de Linguistique d'Orléans. L'accès au doctorat est conditionné par la qualité du Master obtenu, la qualité du projet de recherche proposé et l'accord de l'un des enseignants mentionnés.

A3. Débouchés

L'éventail des métiers et professions possibles est tel que la qualification proposée vise à doter les étudiants d'un ensemble de savoirs/savoir-faire fondamentaux valorisables dans des domaines très variés ainsi que de savoirs/savoir-faire plus spécialisés, à même de garantir une bonne insertion des étudiants qui disposeront compétences attendues dans chacun des domaines professionnels concernés.

Un Master recherche conduit naturellement aux **métiers de la recherche**, aussi bien à l'Université que dans les organismes de recherche. Mais les débouchés professionnels sont variés et concernent, à titre indicatif, des secteurs d'activité comme : **les industries de la langue** (ex. traitement du signal sonore, synthèse de la parole, extraction d'informations), **l'enseignement** (sous réserve de réussite aux concours spécifiques), la **haute administration** (sous réserve de réussite aux concours spécifiques), la **conception de dictionnaires** (métier de lexicographe) ou encore **la communication et l'expertise en matière de langage auprès d'entreprises ou d'établissements publics**.

Ainsi, un étudiant issu de ce Master peut aussi bien devenir ingénieur chez France Télécom qu'enseignant, aussi bien chargé d'études dans une entreprise de conseil en communication que chercheur en typologie des langues, etc.

B. PRÉSENTATION DU PARCOURS LINGUISTIQUE AVANCÉE ET DESCRIPTION DES LANGUES

Le Master est adossé à l'équipe de recherche **LLL (Laboratoire Ligérien de Linguistique, UMR 7270)**. Cette unité mixte de recherche associe les Universités de Tours et d'Orléans, le CNRS et la Bibliothèque Nationale de France, soit plus de 40 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents. Le LLL est notamment reconnu pour sa spécialisation dans l'analyse de l'oral et les corpus oraux. Voir le site de l'équipe : <http://www.lll.cnrs.fr/>

Le Master bénéficie également de la participation d'enseignants-chercheurs du Laboratoire d'informatique de Tours.

Membres de l'équipe pédagogique du Parcours "Linguistique Avancée et Description des Langues"				
Université de Tours				
Nom Prénom	Qualité	Etablissement de rattachement ou entreprise	Equipe de rattachement	Section CNU
Adeline CHAN	MCF	Université de Tours	LLL	7 et 15
Sylvain GATELAIS	MCF	Université de Tours	LLL	11
Oxana KHARLAMENKO	MCF	Université de Tours	LLL	11
Paolo MAIRANO	MCF	Université de Tours	LLL	11
Marjolaine MARTIN	MCF	Université de Tours	LLL	11
Sylvester OSU	PR	Université de Tours	LLL	7 et 15
Philippe PLANCHON	MCF	Université de Tours	LLL	7
Joëlle POPINEAU	MCF HDR	Université de Tours	LLL	7, 11 et 12
Sophie RICHARD	MCF	Université de Tours	LLL	7
Valérie ROCHAIX	MCF	Université de Tours	LLL	7
Fabienne TOUPIN	PR	Université de Tours	LLL	11
LLL : Laboratoire Ligérien de Linguistique (UMR 7270) Sections : 7 : Sciences du langage – 11 : Anglais – 12 : Allemand – 15 : Autres langues				

Les axes de recherche du LLL-Tours sont au nombre de 2 : "Variation : énonciation, typologie, diachronie Données Orales (VETD)", "Morphophonologie". Les étudiants de M2 participent aux réunions mensuelles de l'axe ou des axes dans le(s)quel(s) ils inscrivent leurs travaux.

B1. Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Master

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;

Décret n°2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;

Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD ;

Décret du 27 janvier 2017 portant création de la poursuite en master ;

Décision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;

Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Art. 1 - Conditions d'accès

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

Conformément à la loi no 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat, les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concernées et appliquent par dérogation une sélection en master 2ème année, l'accès en master 1ère année reste alors de droit pour tout étudiant titulaire de la licence ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS et dans la même mention et dans le même domaine.

Les établissements autorisés par l'État à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle, et du diplôme de premier cycle obtenu.

La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de ladite commission.

Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs ou enseignants intervenants dans ladite formation. Le responsable de la mention préside la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2ème année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voies de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.

Le Président de la commission est le responsable de la mention et préside la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comités de sélection de dossiers.

Art. 2 - Conditions d'inscription

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1ère année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n°2016-672 du mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.

L'étudiant ayant obtenu 60 crédits ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours.

Art. 3 - Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément pédagogique et chaque unité d'enseignement), est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 4 - Modalités de contrôle des connaissances (art. L. 613-1 du code de l'éducation)

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la seconde session.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences pourront être adaptées au cas par cas et remplacées par d'autres modalités d'examens dont la nature sera à établir.

Art. 5 - Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

- 1/ Il y a compensation entre les éléments pédagogiques (EP) d'une unité d'enseignement ;
 - 2/ Les éléments pédagogiques auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément pédagogique emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;
 - 3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;
 - 4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;
 - 5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les UE dont la note est inférieure à 10/20 ;
 - 6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.
- Cependant, pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre se fera à condition que l'étudiant ait obtenu :
- une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel ;
 - une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- 7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;
 - 8/ Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année.

Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de référence sur le bornage de l'année universitaire conformément à la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1er janvier 2016.

Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l'éducation)

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accordé par décision du jury.

Art. 8 - Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Le diplôme intermédiaire de maîtrise est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et à condition que l'étudiant ait validé chacun des deux semestres, conférant 60 crédits ECTS.

Art. 9 – Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1ère année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l'étudiant quitte l'université ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

La mention de réussite à l'issue du Master 2ème année devra être calculée sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 10 - Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

B2. Présentation du Master 1^{ère} Année (M1)

B2.1. Maquette de Master 1^{ère} Année Semestre 7

MASTER 1^{ère} année - Semestre 7				
Unité d'Enseignement	Éléments pédagogiques	Volume horaire	Coeff.	ECTS
UE 1 - Enseignements fondamentaux		20h	4	4
P.Mairano	Théorie du langage et concepts linguistiques (1)	20h	4	4
UE 2 - Enseignements transversaux		32h	6	6
S. Osu	Epistémologie des sciences humaines (<i>mutualisé avec Orléans</i>)	20h	4	4
S. Ferré	Élaboration du projet professionnel ou de recherche (<i>mutualisé avec AALF</i>)	12h	2	2
UE 3 - Changement, constructions émergentes		40h	8	8
P. Mairano	Variationist Sociolinguistics (<i>séminaire en anglais</i>)	20h	4	4
P. Planchon / S. Gatelais	Origine des langues et du langage	20h	4	4
UE 4 - Séminaires au choix 3 séminaires à choisir dans la liste ci-dessous :		60h	12	12
V.Rochaix/ J. Popineau	Introduction à l'analyse contrastive	20h	4	4
P.Planchon	Linguistique française	20h	4	4
O. Kharlamenko	Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (1)	20h	4	4
	Cours pris dans l'offre d'Orléans (visioconférence)	20h	4	4
Total Semestre 7		152h	30	30

B2.2. Modalités de Contrôle des Connaissances du Master 1^{ère} Année Semestre 7

Unité d'Enseignement	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type de contrôle	Type d'épreuve	durée	Type de contrôle	Type d'épreuve	durée	Type d'épreuve	durée	Type d'épreuve	durée
Semestre 7	30										
Théorie du langage et concepts linguistiques (1)	4	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Epistémologie des sciences humaines	4	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Élaboration du projet professionnel ou de recherche	2		QP			QP		QP		QP	
Variationist Sociolinguistics	4	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Origine des langues et du langage	4	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Introduction à l'analyse contrastive	4	CC			ET	E	2h	O	2h	E	2h
Linguistique française	4	ET		1	ET	E	2h	E	2h	E	2h
Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (1)	4	CC		1	ET	E	2h	E	2h	E	2h
(Orléans) application des MCC définies sur maquette des parcours orléanais	4										

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral,

B2.3. Descriptif des enseignements de Master 1^{ère} Année Semestre 7

UE 1 – Enseignements fondamentaux

Théorie du langage et concepts linguistiques (1)

Descriptif:

Ce séminaire vise à montrer comment sont appréhendées scientifiquement les langues dans leur diversité, du point de vue de la phonétique et de la phonologie.

Les sons des langues du monde seront présentés de manière systématique, à travers une approche typologique visant à faire émerger les structures et les phénomènes plus ou moins fréquents et plus ou moins marqués. Seront considérés non seulement les aspects purement sonores (phonétiques), mais également l'organisation des sons en systèmes phonologiques, et l'interaction avec la morphologie. On prendra en compte les aspects segmentaux et suprasegmentaux et, du point de vue méthodologique, on analysera des données orales du point de vue articulatoire et acoustique.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : CC

Bibliographie : Ladefoged, P. & Maddieson I. (1996) *The Sounds of the World's Languages*. Blackwell Publishers. PDF disponible en ligne en open access.

D'autres lectures seront conseillées pendant le cours.

UE 2 – Enseignements transversaux

Epistémologie des sciences humaines (mutualisé avec Orléans)

Descriptif :

Qu'est-ce qui justifie l'appellation « sciences du langage » ? Cette question en apparence banale a pour objectif de susciter une véritable réflexion autour de la recherche et les obstacles rencontrés en sciences du langage, en particulier, et en sciences humaines et sociales en général. Il s'agit tout particulièrement, d'amener les étudiants à évaluer de façon critique l'objet d'étude, les principes, les méthodes, les hypothèses et les résultats de notre discipline. On abordera, entre autres, quels critères permettent de considérer une discipline comme scientifique et est-ce que les sciences du langage correspondent à ces critères ; les différentes classifications des disciplines proposées par différents auteurs (par ex. qu'est-ce qui justifie le qualificatif 'sciences molles' pour désigner les disciplines humaines et sociales et 'sciences dures' pour les disciplines de la nature pourtant empiriques ?) ; le statut de la linguistique en tant que science pilote en sciences humaines et sociales. On s'appuiera sur les travaux de Bachelard, Derrida, Dilthey, Habermas, Morin, Piaget, Popper...

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Bibliographie sélective :

Aristote. (1964). *Organon : catégories, de l'interprétation*. Traduction de J. Tricot. Paris, Vrin

Bachelard, G. (1938 réimp.2004). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris, Vrin.

Bachelard, G. (1971). *Épistémologie*. Paris, PUF. (Textes choisis par Dominique Lecourt).

Bourdieu, P., Chamboredon, J.C., Passeron, J.C. (1968 réimpr. 2005). *Le métier de sociologue*. Berlin, New York, Mouton de Gruyter.

Derrida, Jacques. (1967). *De la grammatologie*. Paris, Minuit.

Habermas, J. (1999). *Vérité et justification*. Trad de Rainer Rochlitz. Paris, Gallimard.

Hempel, Carl. (2002). *Eléments d'épistémologie*. Paris, Armand Colin.

Huemer, M. (éd.). (2002). *Epistemology: contemporary readings*. London, New York, Routledge.

Kant, Emmanuel. (2006). Critique de la raison pure. Trad par Alain Renaut. Paris, GF-Flammarion. Morin, Edgar. (2008). La méthode. Paris, Seuil.
Piaget, J. (1970). Épistémologie des sciences de l'homme. Paris, Gallimard.
Popper, Karl. (1968). La logique de la découverte scientifique. Trad de Nicole Thyssen-Rutten & Philippe Devaux. Paris Payot.
Ramond, C. (éd.). (2005). Derrida : la déconstruction. Paris, Presses Universitaires de France. Virieux-Reymond, A. (1972). Introduction à l'épistémologie. Paris, Presses Universitaires de France

Élaboration du projet professionnel ou de recherche (mutualisé avec AALF)

Descriptif :

Ce cours présentera les différentes étapes du parcours de formation vers les métiers de la recherche en abordant les modalités de choix du sujet, des encadrants. Les questions du financement de thèse et du post-doctorat seront également traitées. Les étudiants seront amenés à comprendre les intérêts et formes des réseaux professionnels de la recherche et de l'entreprise, ainsi que leurs modalités de diffusion. Enfin, seront traités les différents débouchés et métiers de la recherche. Tout au long du cours, les étudiants seront amenés à se questionner sur leur projet professionnel et de formation et à en proposer un cheminement.

Volume horaire : 12h

Modalités de contrôle des connaissances : quitus de présence

UE 3 – Aspects de la variation : sociolinguistique et histoire des langues

UE 3-1 Language variation, change and constructions

Course description (in English)

This unit introduces sociolinguistics, the branch of linguistics which studies the relationship between language and society, and more particularly sociophonetics. In particular, it examines the interaction between “variation, social meaning and the evolution and development of the linguistic system itself” (Tagliamonte 2006: 5). The linguistic analysis is grounded on empirical data. All languages present variation which permeates through all levels of the linguistic structure – phonetic-phonological, morphological, syntactic, lexical, and even discourse-pragmatic. This variation is not random but patterned – what Weinreich, Labov and Herzog (1968: 100) refer to as ‘orderly heterogeneity’ – and can be explained by both linguistic-internal and linguistic-external (i.e. social) factors. The unit presents key concepts in sociolinguistics and sociophonetics, illustrates methods for the acoustic analysis of speech data, and introduces quantitative and qualitative approaches used to study variation in speech.

References

Tagliamonte, Sali (2006) Analysing Sociolinguistic Variation. Cambridge: Cambridge University Press.
Weinreich, Uriel, Labov, William & Herzog, Marvin (1968) "Empirical Foundations for a Theory of Language Change." In Lehmann, W. & Malkiel, Y. (eds) Directions for Historical Linguistics. Austin: University of Texas Press. 97–195.

Descriptif du cours (en français)

Ce séminaire offre une introduction à la sociolinguistique, branche de la linguistique qui étudie le lien entre langue et société, et plus particulièrement la sociophonétique. Il porte notamment sur l'interaction entre « la variation, le sens social, et l'évolution et le développement du système linguistique lui-même » (Tagliamonte 2006 : 5). L'analyse linguistique est fondée sur des données empiriques. Toutes les langues présentent des variations qui s'observent à tous les niveaux de la structure linguistique – phonétique-phonologie, morphologie, syntaxe, lexique, ainsi que discours et pragmatique. Cette variation n'est pas aléatoire mais structurée – ce que Weinreich, Labov et Herzog (1968 : 100) appellent « l'hétérogénéité ordonnée » et peut s'expliquer par des

facteurs internes au système linguistique et des facteurs externes (c'est-à-dire sociaux). Le séminaire présente les concepts clés de la sociolinguistique et de la sociophonétique, illustre les méthodes d'analyse acoustique des données de parole, et introduit aux approches quantitatives et qualitatives utilisées pour étudier la variation de la parole.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : se reporter au tableau inclus dans ce livret ; des précisions seront apportées en cours par l'enseignant.

Bibliographie indicative :

Calvet, Louis-Jean (2017) *La Sociolinguistique*. Collection Que sais-je ? Paris : Presses universitaires de France-Humensis.

Holmes, Janet (2001) *An Introduction to Sociolinguistics*. London: Longman.

Kendall, Tyler & Fridland, Valerie (2021) *Sociophonetics*. Cambridge: University Press.

Labov, William (2001) *Principles of Linguistic Change: Social Factors* (Vol. 2). Oxford: Blackwell.

Van Herk, Gerard (2012) *What Is Sociolinguistics*. Malden, MA: Wiley-Blackwell."

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : se reporter au tableau inclus dans ce livret ; des précisions seront apportées en cours par l'enseignant.

Bibliographie indicative :

ons for Historical Linguistics. Austin: University of Texas Press. 97–195.

Origine des langues et du langage

Descriptif :

La question des origines traverse toutes les disciplines, quel que soit l'objet d'étude envisagé (origine de l'homme, origine du monde, origine de la vie...). Toutefois, cette question prend un aspect spécifique en linguistique, dans la mesure où l'opposition entre langues et langage intervient. De fait, l'étude de l'évolution des langues en diachronie a pu conduire un temps à écarter la question même de l'origine du langage. Mais des études récentes tendent à relégitimer cette question, et à la considérer dans une perspective interdisciplinaire, en mobilisant en appui de la linguistique des domaines aussi divers que l'archéologie, la génétique, la psychologie ou la philosophie. Ce séminaire propose donc d'interroger le lien entre l'origine des langues et l'origine du langage, et de considérer les avantages et les inconvénients d'une telle dichotomie. Peut-on penser par les mêmes catégories l'origine des langues et l'origine du langage ? S'agit-il toujours de remonter à une langue plus ancienne, attestée ou reconstruite, ou peut-on envisager l'émergence même de la faculté de langage ? Cette faculté peut-elle être seulement pensée indépendamment des langues ? Au lieu de considérer que l'activité du langage deviendrait alors une notion trop générale ou hasardeuse lorsqu'il est question de son origine, nous montrerons que cette question de l'origine a une vertu heuristique, puisqu'elle contraint à engager un dialogue interdisciplinaire entre différentes approches théoriques sur une même problématique.

Bibliographie

AUROUX, Sylvain (2007), *La question de l'origine des langues*, Paris : PUF, Quadrige.

CAVALLI-SFORZA, Luigi (1996), *Gènes, peuples et langues : Une histoire de la diversité humaine*, Odile Jacob.

DERRIDA, Jacques (1967), *De la grammatologie*, Paris : Ed. de Minuit.

DESCOLA, Philippe (2005), *Par-delà nature et culture*, Paris : Gallimard.

DESSALLES, Jean-Louis (2000), *Aux origines du langage : une histoire naturelle de la parole*, Hermès-Science.

ECO, Umberto (1994), *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, Paris : Ed. du Seuil.

FRACCHIOLLA, Béatrice (éd.) (2013), *Les origines du langage et des langues*, Paris : L'Harmattan.

FRANÇOIS, Jacques (2018), *La genèse du langage et des langues*, Auxerre : Éditions Sciences Humaines.

GOLDSMITH, John & LAKS, Bernard (2021), *Aux origines des sciences humaines*, Paris : Gallimard.

LAKS, Bernard & VICTORRI, Bernard (dir.) (2002), *L'origine du langage*, numéro thématique, *Langages* n° 146.

LEROI-GOURHAN, André (1965), *Le Geste et la parole*, Paris : Albin Michel.

- MALSON, Lucien (2007), *Les enfants sauvages : mythe et réalité*, Paris : Editions 10-18.
- PLATON (trad. L. Méridier, 1992), *Cratyle (Ion - Ménéxène - Euthydème - Cratyle)*, Paris : Gallimard.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques (édition 1973), *Essai sur l'origine des langues*, Paris : Aubier Montaigne.
- RUHLEN, Merritt (1994), *On the Origin of Languages*, Stanford University Press.
- VICTORRI, Bernard (2002), Homo narrans : le rôle de la narration dans l'émergence du langage, *Langages*, 146.
-

UE 4 – Séminaires au choix

Introduction à l'analyse contrastive

Ce séminaire « Introduction à l'analyse contrastive » se divise en deux parties

Descriptif de la partie 1

Joëlle Popineau (10h)

La première partie de ce séminaire (10h) permet de définir cette branche de la linguistique appliquée et ces trois domaines (description des langues, apprentissage et traduction). L'objectif est de comprendre les similitudes et les différences linguistiques entre le français, l'anglais et l'allemand, deux langues germaniques à des fins d'analyse linguistique, d'apprentissage des langues et de traduction.

Les gloses interlinéaires (d'après *the Leipzig Glossing Rules*) sont expliquées et appliquées à de nombreux exemples, le but étant de faire comprendre aux étudiants la notion de catégorisation, de marqueurs morphosyntaxiques (morphologie : conjugaison, déclinaison, suffixation ; syntaxe : ordre des mots et variations ; sémantique et pragmatique interculturelle, registre de langues) et des phénomènes mis en œuvre dans le transfert.

En outre, des énoncés authentiques collectés dans les langues maternelles des étudiants inscrits dans ce séminaire permettent aux étudiants de s'approprier les outils et les procédés de transfert afin de les utiliser dans d'autres contextes et avec d'autres langues, dans leur projet de recherche par exemple.

Modalités de contrôle des connaissances: contrôle continu (1 écrit et exercices faits en cours)

Bibliographie indicative

Bouillon, Heinz, Allemand. *Grammaire pratique de l'étudiant*. De Boeck, 2020.

Chuquet, Hélène ; Paillard, Michel (1987), *Approche linguistique des problèmes de traduction Anglais français*, Ophrys, France.

Guillemin-Flescher, Jacqueline (1981/1993), *Syntaxe comparée du français et de l'anglais : Problèmes de traduction*, Ophrys, France.

Vinay, Jean-Paul ; Darbelnet, Jean (1958) *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Didier, France et Beauchemin, Canada

Vreck, Françoise (1992), *ABC de la version anglaise*, Longman, France.

Descriptif de la partie 2

Valérie Rochaix (10 h)

La seconde partie du séminaire portera sur la contrastivité mandarin – français. Lorsqu'ils apprennent le français, les sinophones natifs rencontrent principalement des difficultés d'ordre scriptural (avec le passage des caractères à une écriture alphabétique), phonologique (avec des différences d'oppositions pertinentes), morphologique (en raison d'une quasi-absence de variation en mandarin) et syntaxique. Les francophones étudiant le mandarin rencontrent notamment des difficultés d'identification des unités lexicales (segmentation sémantique et non spatiale, et fréquence des cas d'homophonie). Les transferts d'une langue à l'autre sont rares. Après une rapide introduction aux traits généraux du mandarin, nous observerons deux phénomènes susceptibles de provoquer des interférences dans l'apprentissage de l'une ou l'autre langue (du mandarin vers le français et du français vers le mandarin). L'un, l'usage des spécificatifs nominaux, est lexical, sémantique et culturel. Il relève en mandarin de la catégorisation des objets du monde, qui n'a pas lieu d'être réfléchi à ce stade en français. L'autre, le marquage de l'aspect, est syntaxique, et peut entraîner des erreurs de traduction. Aucune connaissance du

mandarin n'est pré-requise, nous travaillerons sur des énoncés courts, en ayant recours au *pīnyīn* (système de transcription fondé sur l'alphabet latin).

Volume horaire : 10h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Bibliographie :

Darrobers, R., Xiao Planes, X. (1998), *Eléments fondamentaux de la phrase chinoise*, Paris : You-Feng.

Debyser, F. (1970), « La linguistique contrastive et les interférences », *Langue française* n°8 : Apprentissage du français langue étrangère, pp. 31-61.

Xu, D. (1996), *Initiation à la syntaxe chinoise*, Paris : Langues et Mondes-l'Asiathèque.

Linguistique française

Descriptif :

Ce séminaire vise à s'interroger sur un domaine essentiel pour l'étude du fonctionnement de la langue française, à savoir le domaine des verbes du français. Le sens d'un verbe est en effet très sensible à son contexte, et le contexte lui-même peut changer d'interprétation selon le verbe employé. Pour reprendre l'expression de S. Robert, on peut même parler ici de "papillons langagiers". De quels moyens dispose-t-on pour analyser les verbes ? Comment s'organise l'énoncé autour du verbe ? Quelles relations existent entre le verbe et le temps, entre le verbe et le sujet, entre le verbe et l'objet ? L'enjeu est donc de donner une représentation générale du fonctionnement d'un verbe, qui tienne compte de sa polysémie et de la variété des constructions syntaxiques qu'il permet. À cette fin, nous nous appuierons sur les travaux les plus récents réalisés dans le cadre de la TOPÉ (Culioli), et en particulier sur le modèle des formes schématiques. En partant de verbes du français et de l'analyse qu'on peut en proposer, on envisagera ainsi les relations entre différents domaines de la linguistique (sémantique, syntaxe, lexique, énonciation). Cela permettra d'engager une réflexion sur le rôle central que joue le verbe en français lorsqu'il s'agit de la construction des énoncés.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : se reporter au tableau inclus dans ce livret.

Bibliographie : /

Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (1)

Descriptif :

Ce séminaire propose un approfondissement des principales théories du changement linguistique, qu'il soit sémantique, syntaxique, phonétique... Une attention particulière sera accordée à la théorie de la grammaticalisation.

La réflexion sera appliquée à la langue anglaise, dont l'évolution sera décrite et qui fournira les exemples illustrant les notions théoriques. Le cours s'arrêtera plus précisément sur les stades évolutifs appelés "vieil anglais".

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : se reporter au tableau inclus dans ce livret ; des précisions seront apportées en cours par l'enseignant, qui demandera un travail de recherche durant le semestre.

Bibliographie : /

B2.4. Maquette du Master 1^{ère} Année Semestre 8

MASTER 1 ^{ère} année - Semestre 8				
Unité d'Enseignement	Eléments pédagogiques	Volume horaire	Coef.	ECTS
UE 1 - Enseignements fondamentaux		20h	4	4
S.Gatelais/V.Rochaix	Théorie du langage et concepts linguistiques (2)	20h	4	4
UE 2 - Enseignements transversaux		38h	6	6
S.Richard	Langue vivante: anglais pour linguistique	18h	2	2
J.Popineau/V.Rochaix	Outils informatiques d'analyse linguistique (mutualisé avec AALF)	20h	4	4
UE 3 - Approches contrastives		40h	8	8
F. Toupin	Historical Linguistics: principles and methods (Séminaire en anglais)	20h	4	4
A. Chan / J. Popineau	Lexique et énonciation : construction du sens (mutualisé avec Orléans)	20h	4	4
UE 4 - Séminaires au choix 3 séminaires à choisir dans la liste ci-dessous :		60h	12	12
S.Osu	Linguistique française	20h	4	4
M. Martin/P.Mairano	Linguistique anglaise : morphophonologie	20h	4	4
S. Osu	Linguistique africaine	20h	4	4
	Variations Linguistiques (Visioconférence)	20h	4	4
Total Semestre 8		158h	30	30

B2.5. Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 1^{ère} Année Semestre 8

Unité d'Enseignement	E C TS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type e de con trôle	Type e d'ép reuve	Du ré e	Type e de con trôle	Type e d'é p reuve	Du ré e	Type e d'é p reuve	Du ré e	Type e d'é p reuve	Durée
Semestre 8	30										
Théorie du langage et concepts linguistiques (2)	4	ET		2h	ET	E	2h	E	2h	E	2h
Langue vivante: anglais pour la linguistique	2	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Outils informatiques d'analyse linguistique	4	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Historical Linguistics: principles and methods	4	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Lexique et énonciation : construction du sens	4	ET	E	2h	ET	E	2h	E	2h	E	2h
Linguistique française	4	CC	E		ET	E	2h	E	2h	E	2h
Linguistique anglaise : morphophonologie	4	CC		2h	ET	E	2h	E	2h	E	2h
Linguistique africaine	4	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
(Orléans) application des MCC définies sur maquette des parcours orléanais	4	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral

B2.6. Descriptif des enseignements de Master 1^{ère} Année Semestre 8

UE 1 – Enseignements fondamentaux

Théorie du langage et concepts linguistiques (2)

Descriptif :

Même si un grand nombre de phénomènes grammaticaux ne s'expliquent que si l'on sort de la syntaxe pour prendre en considération les conditions de production de l'énoncé (domaine de la pragmatique et de l'énonciation) et l'insertion du locuteur dans son contexte sociohistorique (domaine de la sociolinguistique), les phrases, indépendamment de la situation où elles ont été construites puis extériorisées (sous forme graphique ou orale), sont dotées de propriétés et de régularités descriptibles sur lesquelles peuvent s'entendre tous les locuteurs d'un groupe linguistique donné. Ce sont ces propriétés et régularités que le séminaire a pour objet d'identifier et de décrire, dans sa première partie consacrée à la morphosyntaxe des langues.

La seconde partie, consacrée à la pragmatique, permettra justement de sortir de la syntaxe elle-même, pour poser les problèmes sensiblement différemment. Ce séminaire ne traitera que des questions jugées fondamentales (par ex. : quelles sont les unités de la description grammaticale ? Que veut dire catégorie grammaticale et quelles sont ces catégories et leurs intersections éventuelles, dans une perspective de linguistique générale ?)

Les illustrations seront prises dans une grande variété de langues et de groupes linguistiques, et les étudiants trouveront dans ce cours un cadre général où, le cas échéant, replacer tel ou tel problème rencontré.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Un devoir sur table en fin de semestre.

Bibliographie : /

UE 2 – Enseignements transversaux

Langue vivante: anglais pour la linguistique

Descriptif :

Ce cours vise à la maîtrise de l'anglais scientifique et de la terminologie propre aux sciences du langage. Les quatre compétences langagières seront travaillées. Les objectifs visés sont les suivants :

- compréhension de textes (articles scientifiques, chapitres d'ouvrage) et compréhension orale d'enregistrements audio/vidéos en anglais sur la linguistique ;
- développement des capacités rédactionnelles des étudiant.e.s en anglais (par ex., rédaction de résumés scientifiques) ;
- amélioration de la prise de parole à l'oral en anglais – échanges scientifiques, présentations de travaux de recherche.

Bibliographie indicative :

Aarts, Bas, Chalker, Sylvia & Weiner, Edmund (2014) *The Oxford Dictionary of English Grammar*. Second Edition. Oxford: Oxford University Press.

Bearth, Thomas & Fennig, Charles (Eds) (2004) *French/English Glossary of Linguistic Terms*. Dallas, Texas: SIL International. <https://feglossary.sil.org/>

Matthews, Peter (2014) *The Concise Oxford Dictionary of Linguistics*. Third Edition. Oxford: Oxford University Press. (Available online via the University of Tours library website)

Volume horaire : 18h

Modalités de contrôle des connaissances : se reporter au tableau inclus dans ce livret ; des précisions seront apportées en cours par l'enseignante.

Outils informatiques d'analyse linguistique (mutualisé avec AALF)

Descriptif :

L'objectif du cours est de proposer une introduction générale à l'analyse textuelle et à la textométrie (logiciels existants). Le logiciel utilisé dans ce TD est TXM. Ce cours combine des notions linguistiques fondamentales (POS, concordancier, occurrence et cooccurrence), des ateliers pratiques, et un projet didactisé, les étudiants apprendront à importer, analyser et interpréter des données textuelles, ainsi qu'à communiquer efficacement leurs résultats.

Objectifs du Cours :

1. Qu'est-ce que la textométrie ? Domaines d'application.
2. Installation et présentation du logiciel TXM :
3. Gestion et préparation de corpus d'exemples :
4. Analyses textuelles et problématiques de recherche :
5. Visualisation et communication :
6. Applications pratiques et études de cas :

Méthodologie Pédagogique :

1. **Notions théoriques :**
 - Introduction des concepts clés et des techniques utilisés en textométrie.
2. **Travaux Pratiques :**
 - Ateliers de manipulation du logiciel TXM et analyse de corpus. Études de cas et projets

La deuxième partie du cours d'Outils informatiques d'analyse linguistique porte sur la transcription de données orales. Après une introduction aux problématiques du passage de données orales à des données écrites dans une perspective d'analyse, nous travaillerons sur la transcription de trois types d'enregistrement de plus en plus complexes.

Bibliographie :

Olivier Baude, Claire Blanche-Benveniste, Marie-France Calas, Paul Cappeau, Pascal Cordereix, et al.(2006). *Corpus oraux, guide des bonnes pratiques* 2006. CNRS Editions, Presses Universitaires Orléans, 203 pages. hal- 00357706

Claire Blanche-Benveniste (1990). *Le Français parlé, études grammaticales*, Editions du CNRS, collection Sciences du langage, 292 pages

Guide d'annotation sourceforge :<http://trans.sourceforge.net/en/transguidFR.php>

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

UE 3 – Aspects de la variation : diachronie et énonciation

Historical Linguistics: principles and methods

Descriptif :

Ce séminaire propose une introduction aux grands principes du changement linguistique ainsi qu'une initiation à la méthode comparative, qui permet la reconstruction d'une proto-langue.

Diverses facettes du changement (phonologique, lexical, sémantique, morphologique et syntaxique) seront abordées dans une perspective générale. Chemin faisant, on montrera les limites, voire le caractère stérile, de l'opposition traditionnelle entre linguistique interne et externe. Les notions seront illustrées dans diverses langues, indo-européennes ou non (notamment le français et l'anglais).

Les temps forts du séminaire sont au nombre de trois :

- La notion de proto-langue et la méthode comparative ; les étudiants seront ainsi invités à reconstruire une partie de l'inventaire phonologique du proto-polynésien (Crowley 1992) ;
- La théorie du changement sémantique de Traugott et Dasher (2002), qui permet d'intéressantes généralisations éloignant le linguiste de l'ancienne conception du changement sémantique selon laquelle "chaque mot a son histoire" ;
- La théorie de la grammaticalisation, telle qu'elle s'est développée jusqu'à l'étape de la constructionnalisation (Marchello-Nizia 2006).

Suivant le temps disponible, d'autres sujets pourront être abordés, tels que : les conceptions courantes, populaires voire (parfois hélas) savantes, du changement linguistique (Aitchison 1991) ; la théorie de l'évolution lexicale développée par le linguiste francisant Pierre Guiraud, qui remet en question l'arbitraire du signe (Guiraud 1967) ; la théorie de l'écologie du langage du créoliste Salikoko Mufwene (Mufwene 2001).

La langue d'enseignement du séminaire sera essentiellement l'anglais

Modalités de contrôle des connaissances : elles seront précisées en cours par l'enseignante.

Bibliographie indicative :

- Aitchison, Jean, 1991. *Linguistic Change: Progress or Decay?* Cambridge: C.U.P.
Crowley Terry, 1992. *An Introduction to Historical Linguistics*. Oxford (etc.) : O.U.P.
Guiraud, Pierre, 1986 [1967]. *Structures étymologiques du lexique français*. Paris : Payot.
Traugott, Elisabeth et Richard B. Dasher, 2002. *Regularity in Semantic Change*. Cambridge : CUP.
Marchello-Nizia, Christiane, 2006. *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : De Boeck.
Mufwene, Salikoko, 2001. *The Ecology of Language Evolution*. Cambridge : Cambridge University Press.

Lexique et énonciation : construction du sens (mutualisé avec Orléans)

Ce séminaire « Introduction à l'analyse contrastive » se divise en deux parties

Descriptif de la partie 1

Joelle Popineau (10h)

Ce cours étudie les mécanismes linguistiques qui participent à la **construction du sens**, depuis les propriétés des unités lexicales jusqu'à leur interprétation en contexte. Il vise à montrer que le sens d'un énoncé ne résulte pas de la simple addition des significations des mots qui le composent, mais se construit par l'interaction de plusieurs niveaux d'organisation linguistique.

Une première partie sera consacrée au **lexique et à la signification lexicale** : unité lexicale, lexème, polysémie, homonymie, synonymie, relations lexicales et variation du sens en contexte. L'analyse permettra notamment d'interroger la notion de sens « propre » ou stable d'une unité.

Le cours abordera ensuite la **construction morphologique du sens**, en étudiant la manière dont dérivation, composition et grammaticalisation contribuent à la formation de nouvelles unités et de nouvelles valeurs sémantiques. Une attention particulière sera accordée aux relations entre forme, catégorie grammaticale et interprétation.

Le troisième volet portera sur les relations entre **syntaxe et construction du sens**. À partir d'énoncés français et anglais, on observera comment la structure syntaxique, l'ordre des constituants, les relations de dépendance et les constructions grammaticales contraignent ou modifient l'interprétation.

Enfin, l'approche sémantique permettra d'étudier la **polysémie, la compositionnalité, l'ambiguïté, les relations prédicat-arguments, la référence et le rôle du contexte dans l'interprétation**. Le cours conduira ainsi progressivement de la signification lexicale à la construction du sens de l'énoncé.

Bibliographie indicative :

Geeraerts, D. (2010). *Theories of lexical semantics*. Oxford University Press.

Kleiber, G. (1990). *La sémantique du prototype : Catégories et sens lexical*. Presses universitaires de France.

Lyons, J. (1977). *Semantics* (Vol. 1-2). Cambridge University Press.

Polguère, A. (2016). *Lexicologie et sémantique lexicale : Notions fondamentales* (3e éd.). Presses de l'Université de Montréal.

Descriptif de la partie 2

Adeline CHAN (10h)

Ce cours a pour objectif d'explorer le lexique non seulement comme un répertoire de mots, mais aussi comme un outil d'expression subjective et culturelle. Il montre comment les choix lexicaux participent à l'énonciation, influencent le sens et révèlent les représentations sociales. Le cours aborde également les phénomènes d'évolution du lexique, les emprunts linguistiques, ainsi que les dimensions notionnelles et culturelles du vocabulaire. Il s'adresse aux étudiants de Master 1 en sciences du langage, et leur propose des outils théoriques et méthodologiques pour analyser le fonctionnement du lexique dans différents contextes discursifs.

Bibliographie :

MAINGUENEAU, Dominique. 1981. *Approche de l'énonciation en linguistique française : embrayeurs, temps, discours rapporté*. Paris : Hachette.

FUCHS, Catherine & LE GOFFIC, Pierre. 1992. *Les linguistiques contemporaines : repères théoriques*. Paris : Hachette.

TALMY, Leonard. 2000b. *Toward a Cognitive Semantics vol. II: Typology and process in Concept Structuring*. Cambridge, Mass.: MIT Press.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : CC

UE 4 – Séminaires au choix

Linguistique française

Descriptif :

Ce séminaire a pour objet l'analyse des structures syntaxico-discursives de l'énoncé français. On s'interrogera tout particulièrement sur le statut et les spécificités de l'énoncé en tant qu'unité d'observation en linguistique (par rapport à 'phrase', l'unité privilégiée en syntaxe) et tentera de montrer que cette unité est le produit de l'interaction

des unités inférieures de la langue française qui la composent. Une analyse des faits de langue insérés dans des énoncés divers et pris dans des textes oraux et écrits est proposée en s'intéressant à leur emploi en contexte. Ainsi par exemple, l'étude pourra porter sur la différence et la similarité entre l'adverbe « complètement » et la locution adverbiale « tout à fait », deux unités souvent considérées comme synonymes.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Bibliographie :

Pour prolonger la réflexion... Culioli, Antoine. (1990). Formes schématiques et domaine. In Culioli, A., Pour une linguistique de l'énonciation, 1. Paris, Ophrys. 115-126.

Culioli, Antoine. (2002). Variations sur la linguistique. Entretiens avec Frédéric Fau. Paris, Klincksieck.

Culioli, Antoine. (1992). La théorie d'Antoine Culioli : ouvertures et incidences. Actes de la table ronde « Opérations de repérage et domaines notionnels » organisée par le groupe « Invariants langagiers » de l'UA 1028, Université de Paris 7, mai-juin 1991. Paris, Ophrys.

Franckel, Jean-Jacques. (1989). Etude de quelques marqueurs aspectuels du français. Genève, Droz.

Franckel, Jean-Jacques, Paillard, Denis. (2007). Grammaire des prépositions. Tome 1. Paris, Ophrys.

Franckel, Jean-Jacques, Lebaud, Daniel. (1990). Les figures du sujet : à propos des verbes de perception, sentiment, connaissance. Paris, Ophrys.

Langue française 133. (2002). « Le lexique, entre identité et variation ».

Linguistique anglaise : morphophonologie

Descriptif :

L'accentuation anglaise est particulièrement sensible à la morphologie et aux catégories syntaxiques, et conduit dès lors à s'interroger sur la nature, le comportement et la diversité des unités morphologiques et des catégories : comment le « savoir » morphologique est-il construit ? Les unités morphologiques complémentaires sont-elles équivalentes (préfixes et suffixes, bases et affixes) ? Catégorie et structure morphologique sont-elles indépendantes ? Voici quelques-unes des questions, somme toute assez fondamentales, auxquelles les spécificités de l'accentuation anglaise permettent de réfléchir, dans une perspective qui accorde toute leur importance aux interfaces linguistiques.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu (dossiers)

Bibliographie : /

Linguistique africaine

Descriptif :

Ce séminaire montre comment, à travers une description fine et précise, on peut cerner les propriétés spécifiques des langues africaines afin de contribuer à la théorisation en linguistique. On s'intéressera tout particulièrement à l'énoncé complexe et aux types de relation pouvant exister entre les propositions dans de tels énoncés, par exemple dépendance ou hypotaxe, indépendance ou coordination, et enfin interdépendance ou parataxe.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Bibliographie indicative :

Akinlabi, A. (éd.). 1995). *Theoretical approaches to African linguistics*. Trenton (NJ), Africa World Press.

Atindogbe, G.G. & Chibaka, E.F. (2017). *Proceedings of the 7th WOCAL*, Buea. Mankon (Bamenda, Cameroun), Langaa Research & Publishing. 2 vols.

- Bernd, H. & Nurse, D. (éds). (2008). *A linguistic geography of Africa*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Bernd, H. & Nurse, D. (éds). (2000). *African languages. An introduction*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Caron, Bernard. (1995). *Carnet de bord d'un linguiste I. Le Gré des langues*, 8. 65-81.
- Carstens V. & Parkinson, F. (éds.). (2000). *Advances in African linguistics*. Trenton (NJ), Africa World Press.
- Creissels, Denis. (1991). *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*. Grenoble, Ellug.
- Culioli, A. (1971). *Phrase*. In *Alpha Encyclopédie*. Tome 12. Paris, Grange-Batelière. 4643-4644.
- Koelle, S. W. (1853) reprinted Hair, P.E.H. (1963). *Polyglotta Africana*. Graz, Akademische Druck – U. Verlagsanstalt.
- Kotey, Paul F.A. (éed.). (1999). *New dimensions in African linguistics and languages*. Trenton (NJ), Africa World Press.
- Manessy, G. & Thomas, J.M.C. (1974). *Les langues sans tradition écrite : méthodes d'enquête et de description*. Paris: CNRS. 49-74.
- Ndimele, O.M. (éd.). (2016). *Multi-disciplinary approaches to the study of African linguistics: A festschrift for Ahmed Halliru Amfani*. Port-Harcourt (Nigeria), M&J Grand Orbit Communications Ltd.
- Osu, S. N. (éd.). (2016). *Nouveaux regards sur la classification nominale dans les langues africaines*. Berne, Peter Lang.
- Platiel, S. & Kabore, R. (1998). *Les langues d'Afrique subsaharienne*. Paris, Ophrys. *Faits des langues* 11-12.
- Sebeok, Th. A. (éd.). (1971). *Current trends in linguistics: vol. 7 Linguistics in Sub-Saharan Africa*. The Hague, Mouton.
- Vaux, Bert & Cooper, Justin. (1999). *Introduction to linguistic field methods*. München, Newcastle, Lincom Europa.
- Welmers, Wm. E. (1973). *African language structures*. London, Los Angeles, Berkeley, University of California.

B3.1. Maquette de Master 2^{ème} Année Semestre 9

MASTER 2 ^{ème} année Semestre 9				
Unité d'Enseignement	Eléments pédagogiques	Volume horaire	Coeff.	ECTS
UE 1 - Enseignements fondamentaux		20h	5	5
V.Rochaix	Sémantique des interactions	20h	5	5
UE 2 - Enseignements transversaux		30h	4	4
O. Kharlamenko	Langue vivante : anglais pour la linguistique	18h	2	2
J. Popineau	Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi (<i>mutualisé avec AALF</i>)	12h	2	2
UE 3 - Variation, énonciation et typologies		60h	15	15
S. Osu	Typologie des langues	20h	5	5
P. Planchon	Linguistique de l'espéranto et des langues construites	20h	5	5
F. Toupin	Langue, discours, opérations de mise en discours	20h	5	5
UE 4 - Séminaires au choix 2 séminaires à choisir dans la liste ci-dessous :		40h	6	6
S. Osu	Linguistique française : invariants langagiers	20h	3	3
F.Toupin	Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (2) <i>Séminaire en anglais</i>	20h	3	3
J. Popineau	Linguistique allemande	20h	3	3
	Langue, langage et pensée (Visio Orléans)	20h	3	3
Total Semestre 9		150h	30	30

B3.2. Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 2^{ème} Année Semestre 9

Unité d'Enseignement	E C TS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type de con trôle	Type d'ép reuve	Durée	Type de con trôle	Type d'é p r e u v e	Durée	Type d'é p r e u v e	Durée	Type d'ép reuve	Durée
Semestre 9	30										
Sémantique des interactions	5	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Langue vivante: anglais pour la linguistique	2	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi	2	CC			ET	O	2h	E	2h	E	2h
Typologie des langues	4	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Linguistique de l'espéranto et des langues construites	4	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Langue, discours, opérations de mise en discours	4	ET	E	2h	ET	E	2h	E	2h	E	2h
Linguistique française : invariants langagiers	3	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (2)	3	ET	O	15mn	ET	O	15mn	O	1	O	15mn
Linguistique allemande :	3	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
(Orléans) application des MCC définies sur maquette des parcours orléanais	3	CC			ET		2h	E	2h	E	2h

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal QP quitus de présence

Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral,

B3.3. Descriptif des enseignements de Master 2^{ème} Année Semestre 9**UE 1 – Enseignements fondamentaux****Sémantique des Interactions Verbales****Descriptif :**

La Sémantique des Interventions Verbales propose de faire le lien entre le sémantisme de verbes qui conceptualisent les forces illocutionnaires et le sémantisme des énoncés que les actes de parole produisent. Situé à l'interface de la sémantique et de la pragmatique, ce cours propose aux étudiants du master Linguistique Avancée et Description des Langues de s'appuyer sur ce cadre pour conduire une analyse conceptuelle de certains actes de langage en lien avec leurs réalisations discursives dans différentes langues et cultures.

Bibliographie indicative :

Austin, J.-L. (1962), *How to Do Things With Words*, Oxford University Press, Oxford.
Galatanu, O. (2012), « De la menace illocutionnaire aux actes illocutionnaires « menaçants ». Pour une sémantique de l'interaction verbale », *Studii de lingvistică* 2, 2012, 59 – 79
Galatanu, O (2017), *La sémantique des possibles argumentatifs. Génération et (re)construction du sens discursif*, Bruxelles, Bern, Berlin, New York, Oxford, Wien, Peter Lang, collection GRAMM-R, t. 45
Galatanu, O. (2020), « Construction sémantico-discursive et polyfonctionnalité identitaire de REMERCIER dans les lettres des patients d'un service de réanimation », *Langage et société*, vol. 169, no. 1, 2020, pp. 81-102.
Kerbrat-Orecchioni, C. (2005), *Le discours en interaction*, Armand Colin, Paris.
Moeschler, J. (1996), *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Armand Colin, Paris.
Searle, J. (1969), *Speech Acts*, Cambridge University Press, Cambridge;
Searle, J. (1983), *Intentionality: an Essay in the Philosophy of Mind*, Cambridge University Press, Cambridge
Searle, J. (1999), *Mind, Language and Society*, Weinfeld & Nicolson, London

Modalités de contrôle des connaissances :

UE 2 – Enseignements transversaux**Langue vivante: anglais pour la linguistique**

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Bibliographie : /

Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi (mutualisé avec AALF)**Descriptif :**

Définition et description des débouchés après un master de linguistique ; connaissance du marché et des métiers; explication sur les poursuites d'études ; explication des débouchés secondaires ; enquête sur les anciens étudiants (sondages et questionnaires de la MOIP)

Volume horaire : 12h

Modalités de contrôle des connaissances :

Bibliographie : /

UE 3 –Aspects de la variation : typologie et énonciation

Typologie des langues

Descriptif :

Ce cours vise à examiner les différents moyens par lesquels différentes langues du monde représentent des phénomènes similaires, voir par exemple, l'expression de la négation, du genre ou encore la construction verbale. Il se veut énonciativiste, dans la perspective culiolienne, et se donne comme objectif ultime de chercher les invariants inter-langues. Ainsi, en partant des invariants intra-langues, on cherchera les mécanismes de fonctionnement généralisables aux diverses langues que l'on sera amené à examiner. Ce cours a comme préoccupation centrale la construction du sens.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Bibliographie :

Pour poursuivre la réflexion...

Comrie, Bernard. (1989). *Language universals and linguistic typology*. 2nd ed. Chicago, The University of Chicago Press.

Croft, William. (1990). *Typology and universals*. Cambridge, Cambridge University Press.

Givon, Talmy. (1984). *Syntax: a functional-typological introduction*. Vol. I. Amsterdam, John Benjamins.

Givon, Talmy. (1990). *Syntax: a functional-typological introduction*. Vol. II. Amsterdam, John Benjamins.

Feuillet, Jack. (2004). *Introduction à la typologie linguistique*. Paris, Honoré Champion.

Floriciu, Franck. (dir.). (2010). *Essais de typologie et de linguistique générale*. Mélanges offerts à Denis Creissels. Lyon, ENS éditions.

Lazard, Gilbert. (2001). *Études de linguistique générale : typologie grammaticale*. Paris, Peeters. Osu, S.N., Col, G., Garric, N., Toupin, F. (éds). (2010). *Construction d'identité et processus d'identification*. Berne, Peter Lang.

Sauzet, Patrick & Zribi-Hertz, Anne. (dirs.). (2003). *Typologie des langues d'Afrique et universaux de la grammaire*. Vol. I : approches transversales, domaine bantou. Paris, L'Harmattan.

Sauzet, Patrick & Zribi-Hertz, Anne. (dirs.). (2003). *Typologie des langues d'Afrique et universaux de la grammaire*. Vol. II : Benue-kwa, wolof. Paris, L'Harmattan.

Sörös, Anna & Marchello-Nizia, Christiane. (éds.). (1999). *Typologie des langues, universaux linguistiques*. Actes du colloque organisé les 27 et 28 novembre 1998 par l'Université Paris X – Nanterre, l'IUF et l'ENS Fontenay-St. Cloud. Numéro spécial de LINX.

Linguistique de l'espéranto et des langues construites

Descriptif :

Ce séminaire vise à engager une réflexion sur la planification interlinguistique dans ses aspects théoriques et appliqués. On envisagera les principales typologies des langues construites, afin de les présenter selon leur statut, leurs finalités, leurs principes, et la variété de leurs constructions. On considérera par ailleurs différents niveaux d'analyse linguistique (phonologie, morphologie, lexique, sémantique, syntaxe) afin de mettre en relief les choix opérés dans ces projets de langues, et la façon dont un projet de langue peut être construit. Puis on envisagera certains projets parmi les mieux aboutis (en particulier, l'espéranto), afin de considérer la cohérence et la stabilité des systèmes linguistiques élaborés. Le séminaire visera enfin à discuter certaines questions en se centrant sur l'exemple de l'espéranto, dans les domaines de la didactique, de la traduction, des représentations culturelles et de l'évolution des langues.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Examen terminal (écrit)

Bibliographie :

ALBANI, Paolo & BUONARROTI, Berlinghiero (2001), *Dictionnaire des langues imaginaires*. Paris : Belles Lettres.

AUROUX, Sylvain (2000), "Les langues universelles". In S. Auroux (dir), *Histoire des idées linguistiques*, Tome 3, Bruxelles / Liège : Pierre Mardaga Editeur, pp. 377-396.

- BLANKE, Detlev (2019), "Comment s'informer sur la littérature spécialisée en interlinguistique et en espérantologie", *Cahiers de l'ILSL*, 61, pp.27-50.
- ECO, Umberto (1994), *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, Paris : Ed. du Seuil.
- FIEDLER, Sabine & BROSCH, Cyril R. (2022), *Esperanto – Lingua Franca and Language Community*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- GOBBO, Federico (2017), "Are planned languages less complex than natural languages?", *Language Sciences*, 60, 36-52.
- KOUTNY, Ilona (2019), "Caractérisation typologique de l'espéranto comme langue naturelle", *Cahiers de l'ILSL*, 61, pp.111-137.
- LIBERT, Alan Reed (2003), *Mixed artificial languages*. München : Lincom Europa.
- LIU, Haitao (2006), "Neutrality of International Languages", *Journal of Universal Language*, 7, 37-64.
- MARTINET, André (1946), "La linguistique et les langues artificielles", *Word*, 2:1, 37-47.
- MONNEROT-DUMAINE, Marcel (1960), *Précis d'interlinguistique générale et spéciale*. Paris : Librairie Maloine.
- PERELTSVAIG, Asya (2017), "Esperanto Linguistics : State of the Art", *Language Problems and Language Planning (LPLP)*, 41(2), 168-191.
- PIRON, Claude (1994), *Le défi des langues – Du gâchis au bon sens*. Paris : L'Harmattan.
- STRIA, Ida (2015), *Towards a linguistic worldview for artificial languages*. Thèse de doctorat, Université Adam-Mickiewicz de Poznań, Ed. Wydział Neofilologii UAM w Poznaniu.
- VAN OOSTENDORP, Marc (2001), "Constructed Language and Linguistic Theory". In K. Schubert, *Planned Languages: from concept to reality*, Bruxelles : Vlekho, 203-222.

Langue, discours, opérations de mise en discours

Descriptif :

Le fil conducteur de ce cours sera le phénomène linguistique de l'anaphore. La première partie du séminaire l'abordera d'un point de vue descriptif, à travers ses principales formes de marquage identifiées et analysées par de nombreux linguistes : l'anaphore par ellipse, l'anaphore nominale, l'anaphore par proforme. La seconde partie du séminaire abordera l'anaphore d'un point de vue théorique, celui de la Théorie Métaopérationnelle, théorie énonciative développée par Henri Adamczewski, ses collaborateurs et ses étudiants, à l'Université de Paris 3 à partir des années 1970. Au fil des études de cas, le principal point fort de la théorie, à savoir la pragmatique métaopérationnelle basée sur la notion de connivence linguistique, sera mis en relief.

Le phénomène linguistique de l'anaphore sera observé et discuté dans les deux langues de travail du séminaire, à savoir le français et l'anglais ; aussi souvent que possible, une perspective contrastive sera adoptée. La langue d'enseignement du séminaire sera le français.

Modalités de contrôle des connaissances :

Un devoir maison est attendu. Pendant le semestre, les étudiants devront rédiger un dossier où ils présenteront deux facettes/aspects de l'anaphore dans une langue de leur choix, obligatoirement autre que l'anglais et le français.

Bibliographie indicative :

Une bibliographie très conséquente sera fournie en cours. Avant ou pendant le séminaire, il est recommandé aux étudiants de lire ces deux numéros récents de revues de grande qualité, entièrement consacrés à l'anaphore: Gardelle Laure, Caroline Rossi et Laurence Vincent-Durroux L. (éds.), 2019. *La gestion de l'anaphore en discours. Cahiers de praxématique* 72.

Gardelle Laure et Laurence Vincent-Durroux (éds.), 2022. *Anaphore et pronoms en anglais : convergences, différences et complémentarité de quelques approches linguistiques. Corela*, HS 35.

UE 4 – Séminaires au choix

Linguistique française : invariants langagiers

Descriptif :

La conception saussurienne selon laquelle la valeur d'un signe linguistique se détermine dans sa différence par rapport à d'autres signes est ici réinterprétée dans les termes d'Antoine Culioli pour qui dans l'activité de langage l'altérité est de fondation.

Ce séminaire a, par conséquent, un double objectif : 1) étudier les unités de la langue française afin de dégager l'invariant linguistique (la spécificité) qui les caractérise au-delà de la diversité de leurs emplois et de leurs valeurs sémantiques ; 2) montrer comment une unité donnée met en jeu l'altérité à travers son mode de fonctionnement spécifique, abstrait et invariant.

Ce séminaire aborde ainsi la problématique de la polysémie en français.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Bibliographie :

Pour prolonger la discussion :

Ashino, Fumitake, Franckel, Jean-Jacques, Paillard, Denis. (2017). Prépositions et rection verbale : étude des prépositions avec, contre, en, par, parmi pour. Bernes, Peter Lang.

Cadiot, Pierre, Visetti, Yves-Marie. (2001). Pour une théorie des formes sémantiques : motifs, profils, thèmes. Paris, Presses Universitaires de France.

Culioli, Antoine. (1997). Subjectivité, invariance et déploiement des formes dans la construction des représentations linguistiques. In Fuchs, C. & Robert, S. (éds.), Diversité des langues et représentations cognitives. Paris, Ophrys.

Culioli, Antoine. (1999). Non mais, des fois. In Culioli, A. Pour une linguistique de l'énonciation : domaine notionnel. Tome 3. Paris, Ophrys. 135-141.

Dobrovie-Sorin, Carmen, Beyssade, Claire. (2004). Définir les indéfinis. Paris, CNRS.

François, Jacques (2007), Pour une cartographie de la polysémie verbale. Leuven / Paris, Peeters.

Kleiber, Georges. (1999). Problèmes de sémantique : la polysémie en question. Villeneuve d'Ascq (Nord), Presses Universitaires du Septentrion.

Paillard, Denis. (2000). A propos des verbes "polysémiques" : identité sémantique et principes de variation. In François, J. (dir.), Sémantique du lexique verbal, Presses Universitaires de Caen, 99-120.

Pauly, Emilie. (2010). La polysémie : réflexion théorique, méthodologique et application à la lexicographie.

L'exemple des verbes <aller>, <partir>, et <tirer> en français contemporain. Paris, L'Harmattan.

Robert, Stéphane. (éd.). (2003). Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation : polysémie, transcatégorialité et échelles syntaxiques. Paris, Peeters.

Vogüé, Sarah de. (1987). La conjonction si et la question de l'homonymie. BULAG 13. 105-189.

Victorri, Bernard, Fuchs, Catherine. (1996). La polysémie : construction dynamique du sens. Paris, Hermès.

Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (2)

Descriptif :

Ce séminaire optionnel propose un prolongement de la réflexion sur l'évolution de l'anglais entamée en Master 1. Il se concentrera sur la période historique du moyen-anglais (1150-1500), et l'anglais moderne précoce (1500-1750) pourra aussi être abordé. Le moyen-anglais est la période réputée avoir connu les changements les plus nombreux et les plus spectaculaires, et son étude est passionnante.

Différents domaines de la langue anglaise seront abordés (phonétique/phonologie, morphosyntaxe, lexique) et les principaux changements seront retracés, en prenant appui sur les principes de la linguistique historique étudiés en M1 (cf. "Historical linguistics: principles and methods").

Des textes des périodes concernées seront lus (parfois dans des manuscrits), analysés linguistiquement et traduits afin d'illustrer les changements décrits, mais aussi afin de fournir le contexte socio-historique, culturel, en

dehors duquel le changement ne se comprend pas (*a language changes because it is made to function in a different kind of society*, Dick Leith).

La langue d'enseignement du séminaire sera l'anglais.

Pré-requis pour ce séminaire :

Il est nécessaire d'avoir suivi le séminaire optionnel de M1 "L'évolution de l'anglais [1]".

Modalités de contrôle des connaissances : elles seront précisées en cours par l'enseignante.

Bibliographie indicative :

Barber, Charles, 1993. *The English Language: a Historical Introduction*. Cambridge University Press.
Hogg, R.M. (general ed.), 1992. *The Cambridge History of the English language*, Vols. II (1066-1476) et III (1476-1776). Cambridge : Cambridge University Press.
Leith, Dick, 1997. *A Social History of English Language*. Londres & New York : Routledge.
Stévanovitch, Colette, 1997. *Manuel d'histoire de la langue anglaise des origines à nos jours*. Paris : Ellipses.

Linguistique allemande

Ce cours propose une introduction aux principaux aspects de la linguistique allemande, à savoir la phonétique, la morphologie, la syntaxe, la sémantique, la pragmatique et la sociolinguistique de la langue allemande. Le cours vise à fournir un panorama des structures et des fonctions de la langue allemande ainsi qu'une introduction à l'évolution historique de cette langue.

Objectifs du Cours

À la fin de ce cours, les étudiants seront capables de :

1. Décrire les principaux traits phonétiques de l'allemand.
2. Analyser les structures morphologiques de l'allemand.
3. Comprendre les principes de la syntaxe allemande.
4. Expliquer les aspects sémantiques et pragmatiques de l'allemand.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : CC

Bibliographie indicative

Duden - Deutsches Universalwörterbuch: Das große Bedeutungswörterbuch.

Athias, J. (1995). Linguistique et didactique de l'allemand : évolution des théories et applications pédagogiques. Masson/A. Colin.

Helbig, G., & Buscha, J. (2001). Deutsche Grammatik: ein Handbuch für den Ausländerunterricht. Dans Verlag Enzyklopädie eBooks.

Neubauer, K. (1999). Helbig, Gerhard : Grammatik und Lexikon. Info DaF. Informationen Deutsch Als Fremdsprache/Informationen Deutsch Als Fremdsprache, 26(2-3), 204-205. <https://doi.org/10.1515/infodaf-1999-2-346>

Wiese, R. (2010). Phonetik und Phonologie. UTB GmbH

B3.4. Maquette de Master 2^{ème} Année Semestre 10

MASTER 2 ^{ème} année Semestre 10				
Unité d'Enseignement	Eléments pédagogiques	Volume horaire	Coeff.	ECTS
	Enseignements fondamentaux Catégories en linguistique et transcatégorisation	CM - 20h	4	4
	Mémoire de recherche	-	26	26
Total Semestre 10			30	30

B3.5. Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 2^{ème} Année Semestre 10

Unité d'Enseignement	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type de contrôle	Type d'épreuve	Durée	Type de contrôle	Type d'épreuve	Durée	Type d'épreuve	Durée	Type d'épreuve	Durée
Semestre 10	30	CC									
Catégories en linguistique et transcatégorisation	4	CC			ET	E	2h	ET	2h	ET	2h
Mémoire de recherche	26	ET	E & O					E & O			

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral,

B3.6. Descriptif des enseignements de Master 2^{ème} Année Semestre 10

UE1 - Enseignements fondamentaux

Catégories en linguistique et transcatégorisation

Descriptif :

En linguistique contemporaine, les unités de langue sont souvent considérées comme appartenant à des catégories linguistiques et étiquetées comme telles. Par exemple, en français, *beaucoup* est considéré comme un adverbe tandis qu'*avoir* est affecté à la catégorie de verbes ; le suffixe *-rai* est présenté comme la marque du futur et *la* comme la marque du genre féminin.

Ce séminaire tente de montrer au contraire que les unités de langue n'appartiennent pas à une catégorie spécifique mais ont un fonctionnement susceptible de mettre en jeu des phénomènes relevant de telle ou telle catégorie.

La réflexion s'appuiera sur les catégories syntaxiques (nom, verbe, adjectif, etc.), les catégories sémantiques (massif, comptable), les catégories par prototype puis débouchera sur l'approche culiolienne du fonctionnement des unités en discret, dense et compact.

Bibliographie

- Aristote. (1984). *Organon. 1. Catégories. II. De l'interprétation*. Paris, J. Vrin. (Trad. De J. Tricot).
- Culioli, Antoine, Desclés, Jean-Pierre. (1981). *Systèmes de représentations linguistiques et métalinguistiques : les catégories grammaticales et le problème de la description de langues peu étudiées. Rapport de l'UNESCO*. Université de Paris 7.
- Vogüé, Sarah de. (1989). Discret, dense, compact : les enjeux énonciatifs d'une typologie lexicale. La notion de prédicat ERA 642. 1-39.
- Franckel, Jean-Jacques. (1989). *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève, Paris, Droz. (pp.42-47).
- Fuchs, Catherine. (1991). *Les typologies de procès*. Paris, Klincksieck.
- Fuchs, Catherine, Léonard, Anne-Marie. (1979). *Vers une théorie des aspects : les systèmes du français et de l'anglais*. Paris, Mouton, EHESS.
- Kleiber, Georges. (1999). *Problèmes de sémantiques : la polysémie en questions*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires de Septentrion. (chapitre IV).
- Rosch, Eleanor. (1975). Cognitive reference points. *Cognitive Psychology* 7, 532-547.
- Vendler, Zeno. (1967). *Linguistics in philosophy*. New York, Cornell University Press.

MCC: contrôle continu (écrit/oral)

Volume horaire : 20h

Mémoire

Ce travail implique la rédaction d'un mémoire de recherche de 30.000 mots environ, écrit en français et dont le sujet aura été préalablement défini avec le/la directeur/-trice de recherche en début d'année. Il est rendu sous forme tapuscrite et donne lieu à une soutenance orale en français devant un jury d'au moins 2 membres. Pour trouver leur directeur/-trice de recherche et définir leur sujet de recherche, les étudiants sont invités à prendre

contact le plus tôt possible avec les membres de l'équipe pédagogique du Master, en fonction de leurs spécialités respectives (cf. supra, équipe pédagogique du Master).

Les mémoires qui auront recueilli une note supérieure ou égale à 15/20 sont déposés électroniquement à la bibliothèque (SCD) et sont consultables sur le site du SCD par l'ensemble de la communauté scientifique :

Bibliothèques >

En outre, les étudiants devront manifester leur capacité à s'intégrer dans une équipe de recherche et participant à ses travaux pendant ce semestre.

Il est recommandé à chaque étudiant.e d'insérer après la page de titre de son mémoire l'attestation suivante :

« Je soussigné.e [prénom, NOM] certifie qu'il s'agit d'un travail original et que toutes les sources utilisées ont été indiquées dans leur totalité. Je certifie, de surcroît, que je n'ai ni recopié ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article ou mémoire, en version imprimée ou électronique, sans mentionner précisément leur origine et que les citations intégrales sont signalées entre guillemets. »

C Calendrier universitaire 2026/2027

Réunions de rentrée des étudiants de L1 de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol (<i>obligatoire</i>)	Lundi 31 août 2026 matin
Réunions de rentrée des autres formations	Du 25 août au 11 septembre 2026
Réunions d'information sur les modules d'ouverture (<i>obligatoire pour les étudiants de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol</i>)	Lundi 31 août 2026 à partir de 13h15
Inscriptions pédagogiques	Du 1er au 11 septembre 2026
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 14 septembre 2026
L'Université fait sa rentrée	17 septembre 2026 à partir de 13h
Vacances d'automne	Du 26 octobre au 1er novembre 2026
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 21 décembre 2026 au 3 janvier 2027
<u>Examens du 1^{er} semestre :</u>	Du 4 au 16 janvier 2027
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 18 janvier 2027
Vacances de février	Du 1er au 7 mars 2027
Vacances de printemps	Du 26 avril au 2 mai 2027
<u>Examens du 2nd semestre :</u>	Du 3 au 19 mai 2027
<u>Rattrapages (2^{nde} session) :</u>	Du 21 juin au 2 juillet 2027

NOTES



 univ-tours.fr

Faculté de lettres & langues

Site des Tanneurs

3, rue des Tanneurs - 37000 Tours Cedex 01



Bonne rentrée



Rentrée
étudiante



MASTER